**Compte rendu du conseil municipal**

 16 septembre 2022 à 19H

**Présents** : Firmin Peyric, Patrick Larmagnat, Paule Desor, Bernard Dussaud, Guillaume Fraisse, Bernard Gilli, Blandine Hennion, Mathieu Brunatto.

**Représentés** : Joseph Dussaud qui a donné procuration à Blandine Hennion et Cédric Couzidakis qui a donné procuration à Guillaume Fraisse.

**Absent** : Wilfried Jules.

**Secrétaire de séance** : Blandine Hennion.

**Ordre du jour** :

-Signature du PV du 23 juin

-Demande subvention région Occitanie

-Attribution logement presbytère

-Etat financier au 1° septembre

-Locations été 2022

-Adhésion Illiwap

-Décoration de Noël, éclairage municipal

-Travaux

-Questions diverses

-Tous les élus signent le procès-verbal du conseil précédent.

-La mairie demande une subvention de 5000 euros à la Région Occitanie au titre de la rénovation des bâtiments communaux, en l’espèce l’ancienne école de la Plane.

Vote pour : unanimité

-Le logement du presbytère est attribué à la secrétaire de mairie Margaux Colençon.

Vote pour : unanimité.

Il est envisagé de transformer en studio le petit bâtiment sous la maison de Jean-Marc Borne afin de pouvoir proposer un logement à l’autre postulant.

-L’état financier au 1° septembre cadre avec le budget. 60% des dépenses de fonctionnement ont été effectuées soit 155 000 euros sur 260 000 budgétés. Les recettes de fonctionnement atteignent 70% du niveau de l’an dernier. Les dépenses d’investissement se limitent aux 10 000 euros de frais de succession de Jean-Marc Borne et aux remboursements d’emprunts. S’y ajoutent 4000 euros d’achat de panneaux routiers et 1000 euros d’achat de bureaux pour l’école. Les revenus d’investissement se montent à 20 000 euros de loyers auxquels s’ajoute un remboursement de 2200 euros de Groupama, a précisé le premier adjoint chargé des finances.

Le maire indique qu’il faut s’attendre à une augmentation de 50% de l’éclairage public, hausse qui sera considérablement réduite par le remplacement des ampoules en Led, prévu en octobre.

-La location du gîte du Mas Legal a permis d’encaisser 6954 euros en juillet/août. L’actuel tarif de 1100 euros pour 15 personnes et 80 euros de ménage sera revu à la hausse au 1° janvier 2023, passant à 1500 euros et 200 euros de ménage.

-La commune va s’abonner à Illiwap pour 125 euros par an. Grace à cette application, chaque habitant pourra consulter sur smartphone alertes et informations, ainsi que celles des communes voisines déjà abonnées.

Vote pour : unanimité.

-Un effort sera fait pour améliorer la décoration de Noël afin d’égayer le village lors des fêtes. Sauf à cette période, l’éclairage municipal sera désormais coupé à 22H30 au lieu de minuit.

-Pour les travaux de La Plane, sur proposition de la commission travaux réunie le 14 septembre, quatre devis ont été sélectionnés : Multitravaux pour le Placoplatre (19 452 euros) et la plomberie (5500 euros), Barandon pour l’électricité et la climatisation (12815 euros) et Julien Chéron pour la micro-station (11520 euros).

Vote pour : unanimité.

Il ne reste qu’à approuver les devis carrelage et peinture. Joseph Dussaud a établi un planning indicatif des travaux, qui débuteront à l’automne, pour coordonner les artisans.

-La mairie sollicitera le SIVU pour la réfection de la route de 400m qui monte à Chassac. Les trois devis présentés évaluent les travaux entre 12 et 13 000 euros hors taxes.

Vote pour : unanimité.

-La mairie se dote d’un plan numérisé du cimetière avec relevé topographique pour 846 euros.

Vote pour : unanimité.

-Les panneaux routiers seront posés prochainement.

**Questions diverses** :

-La demande de déclassement de chemin aux Bouschets est acceptée sous réserve d’éventuelles démarches administratives préalables. Pour le chemin au nord de la D51 au-dessus du Pistou, la demande est refusée, la mairie préconisant la pose d’un portillon aux deux extrémités.

-Aujac participera le 15 octobre 2022 à l’initiative nationale du Jour de la nuit. L’éclairage public sera coupé de 20H à 22H au village et au Plot. Un intervenant astronome permettra d’observer étoiles et satellites. La manifestation se tiendra au Plot de 20H à 22H. L’association demande une participation de 150 euros.

 Fin de séance à 21H.